



Suivi Hivernal des Oiseaux Communs

Protocole

Comme son nom l'indique, le Suivi Hivernal des Oiseaux des Communs consiste à suivre les populations d'oiseaux communs pendant la période hivernale. Il permettra d'observer des tendances des populations d'oiseaux en hiver et de proposer des indicateurs comme c'est le cas pour les oiseaux nicheurs, de confirmer des tendances observées et d'appuyer les travaux sur l'impact des changements globaux sur les oiseaux.

Ce programme s'adresse aux personnes capables d'identifier à vue ou au cri la majorité des espèces d'oiseaux communs.

Technique de comptage



Le programme SHOC est basé sur des comptages visuels et auditifs d'oiseaux à partir de transects le long desquels l'observateur se déplace. Une paire de jumelles peut être utilisée pour aider à la détermination. Le transect est parcouru à pied, en marchant (environ 4 km/heure). Des pauses n'excédant pas 2 minutes peuvent être réalisées occasionnellement pour confirmer une détermination et réaliser un dénombrement.

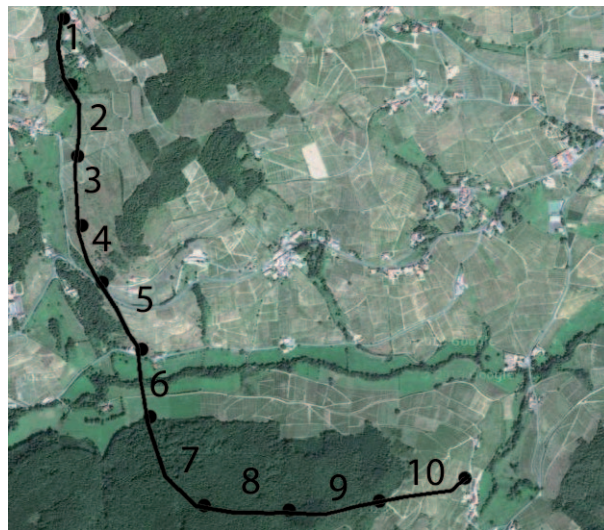
Site

Le site de comptage est un carré de 2 km x 2 km (même maillage que pour le STOC-EPS) tiré au sort aléatoirement par l'équipe du CESCO au Muséum, dans un rayon de 10 km autour de la commune indiquée par l'observateur. La demande de nouveaux carrés est à faire auprès de votre coordinateur régional (renseignements sur <http://vigienature.mnhn.fr/>), qui vous fournira le numéro du carré (numéro unique à transmettre lors de l'envoi des données). Pour les observateurs qui suivent déjà d'un carré STOC au printemps, nous conseillons de réaliser le programme SHOC en hiver sur le même carré.

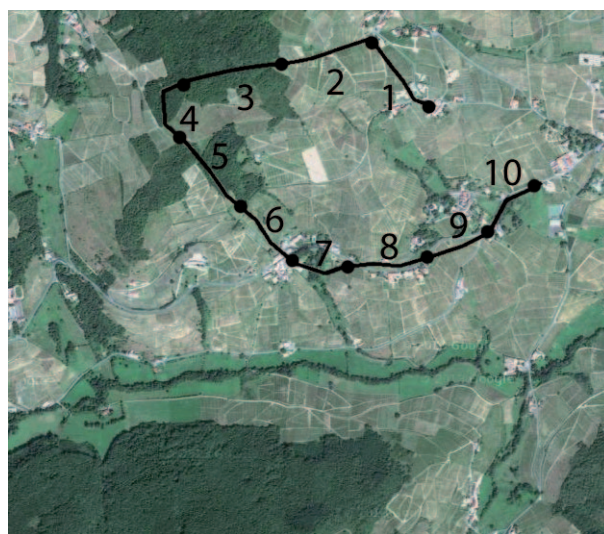
Positionnement des transects

Positionnez à l'intérieur du carré **10 transects** d'environ 300 mètres (min. 250 et max. 350 mètres). Les 10 transects doivent être placés bout à bout et traverser les habitats majoritaires du carré, sans chercher à échantillonner de façon exhaustive tous les milieux du carré). Essayer d'ajuster les transects aux habitats lorsque cela est possible : idéalement, un transect doit traverser un habitat homogène (champ, village, bois ou prairie par exemple). Dans le cas où il n'est pas possible de placer les 10 transects bout à bout, vous pouvez choisir 2 séries de 5 transects bout à bout (mais pas de transects isolés).

N'essayez pas d'éviter des milieux tel que l'urbain. Si vous traversez un bourg, continuez le comptage ! Les transects en milieu très artificialisé sont aussi importants que les transects en milieu plus naturel. La représentativité des habitats pour des suivis à large échelle tel que le STOC ou le SHOC est un gage de fiabilité et de robustesse pour les résultats et tendances qu'ils montrent.



Deux exemples de placement dans un carré



Notre conseils avant de réaliser le premier passage

- Imprimez la carte du site et positionner une première fois les transects
- Essayez de les faire correspondre plus ou moins (à quelques mètres ou dizaines de mètres près) aux habitats. Dans des zones où le paysage est peut homogène, ça ne sera pas forcément possible, vous noterez un habitat mixte. Donc pas de panique cette segmentation selon les habitats ne sera pas possible dans tous les cas de figures.
- Faites votre premier passage et réajuster la position des transects si nécessaire. Ensuite, vous garderez la même position des transects tous les ans !

Période de comptage, durée et répétition des transects

Une fois les transects positionnés, ils doivent être suivis tous les ans de la même manière, par le même observateur et aux mêmes dates (+/- 3 jours)

Réalisez deux passages (comptages) chaque hiver, avec **deux semaines d'intervalle minimum** entre les 2 passages.

- 1er passage : **1er décembre - 31 décembre**

- 2nd passage : **1er janvier - 31 janvier**

Les comptages doivent être réalisés entre 8h00 et 13h00 en l'absence de vent fort et/ou ou pluie forte.

Le trajet des 10 transects de 300 mètres équivalant à 3 km, vous devez réaliser l'ensemble en 1h-1h30, 2 heures maximum, soit environ 10 min / transect.

Méthode de relevé

A chaque passage vous noterez sur le bordereau :

- la date, le n° du carré, le n° du passage...
- la météo du jour et la présence de neige

Pour chaque transect, vous devez noter :

- l'heure de début et de fin,
- l'habitat principal avec remise à jour si nécessaire chaque année,
- Eventuellement un habitat secondaire avec remise à jour si nécessaire chaque année,
- l'abondance de chaque espèce vue et/ou entendue, en notant la classe de distance (0-25 mètres ; 25-100 mètres, > 100 mètres ; en survol)

Les codes habitats sont composés de 6 colonnes ou moins (une lettre et cinq chiffre si nécessaire), vous pouvez en noter deux par transect : un habitat principal et un secondaire. Exemple dans un bocage :

Habitat codé D1-13-1

Prairie cultivée , lignes d'arbres et haies, non pâturée

Il n'est pas toujours facile de noter la classe de distance des observations, mais il ne s'agit pas de mesurer précisément des distances. Donc pas d'inquiétude, on vous demande juste si l'oiseau était près, à distance intermédiaire ou plus loin dans le paysage.

Il est important de ne noter que les oiseaux détectés à l'œil nu, sans scanner le paysage avec les jumelles.

Collecte et transmissions des données

Les données de votre carré sont transmises via internet en demandant au coordinateur de votre région.

Bien que le SHOC s'apparente à une promenade hivernale, il n'en reste pas moins un protocole scientifique, veuillez à respecter scrupuleusement les instructions !

Bonnes observations à tous !



Pourquoi noter les distances ?

Ces informations permettent de calculer les probabilités de détection des différentes espèces, indispensables pour que les tendances d'évolution des populations obtenues soient fiables. En hiver, vous détecterez beaucoup plus d'alouettes dans les labours à quelques dizaines de mètres de vous qu'à 200 m. Au contraire, les buses que vous observerez seront fréquemment éloignées, parfois à plusieurs centaines de mètres : il est important pour évaluer les abondances relatives des différentes espèces dans le paysage (et donc calculer des tendances) de savoir qu'il y a probablement des alouettes à plusieurs centaines de mètres, que vous n'avez pas détectées, mais qu'en revanche, vous avez probablement détecté la majorité des buses présentes. C'est à cela que servent les classes de distance que nous vous demandons de noter. C'est aussi pour cette raison qu'il est important de ne noter que les oiseaux détectés à l'œil nu, sans scanner le paysage avec les jumelles (vous détecteriez alors beaucoup plus facilement les alouettes éloignées, ce qui fausserait les calculs).



Bordereau de terrain SHOC - Exemple 1

Code du Carré :

N° Transect :

Habitat principal :

Habitat secondaire :

Date :

Heure début:

de fin :

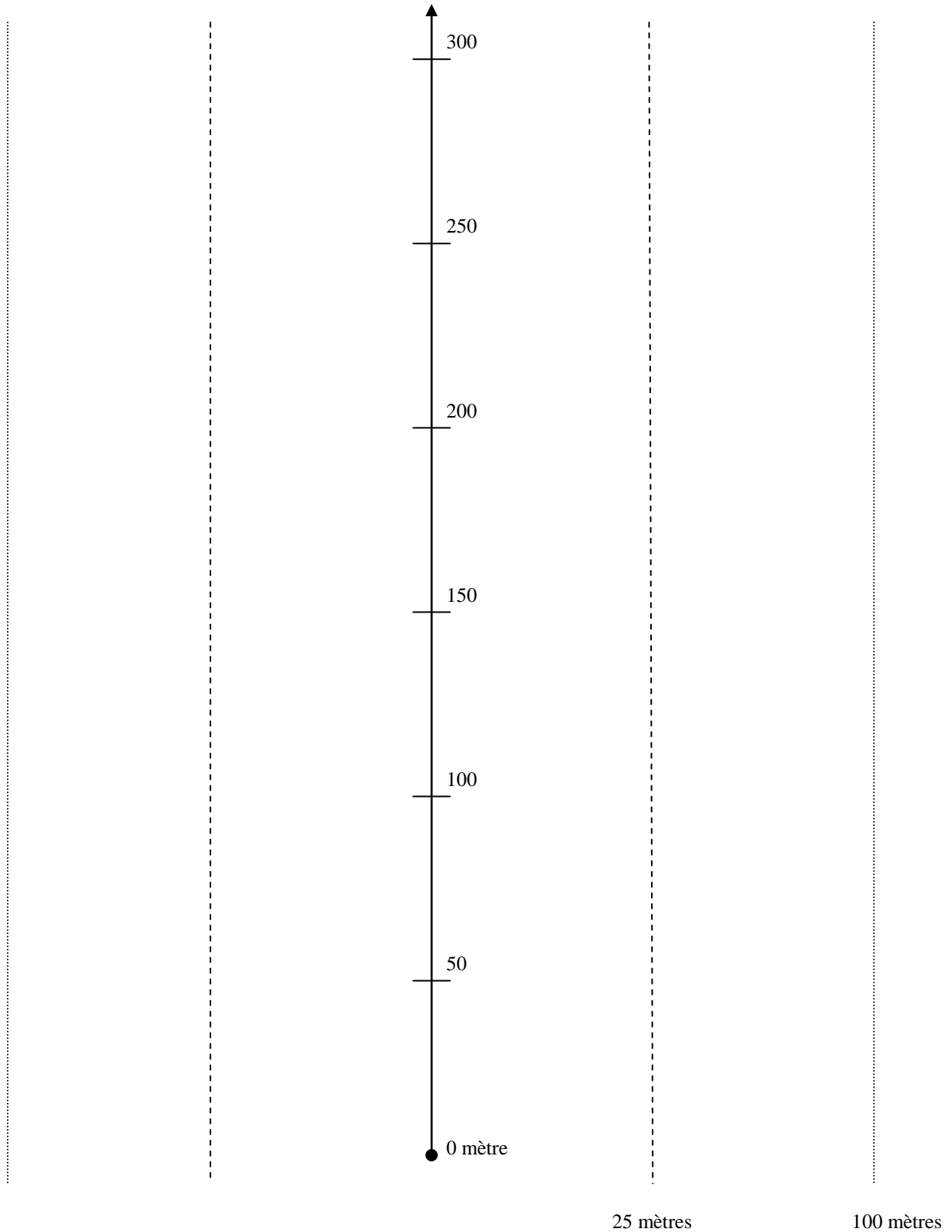
Nuages :

Pluie :

Vent :

Neige :

Visibilité :



Bordereau de terrain SHOC - Exemple 2

N° carré	N° transects	Date	Hab. princ.	Hab. second.	N° passage	
Heure début	Heure fin	Nuages	Pluie	Vent	Visi.	Neige
ESPECE	Distances de contact			Survol	Total	
	< 25m	25-100m	> 100m			
Non identifiée(s) :						

SHOC – Hiver de test 2013-2014 - Exemple de bordereau de terrain rempli

Code du Carré : 75005

N° Transect : 1

Habitat principal : C4

Habitat secondaire : B1

Date : 10/12/2013

Heure début: 10 :05

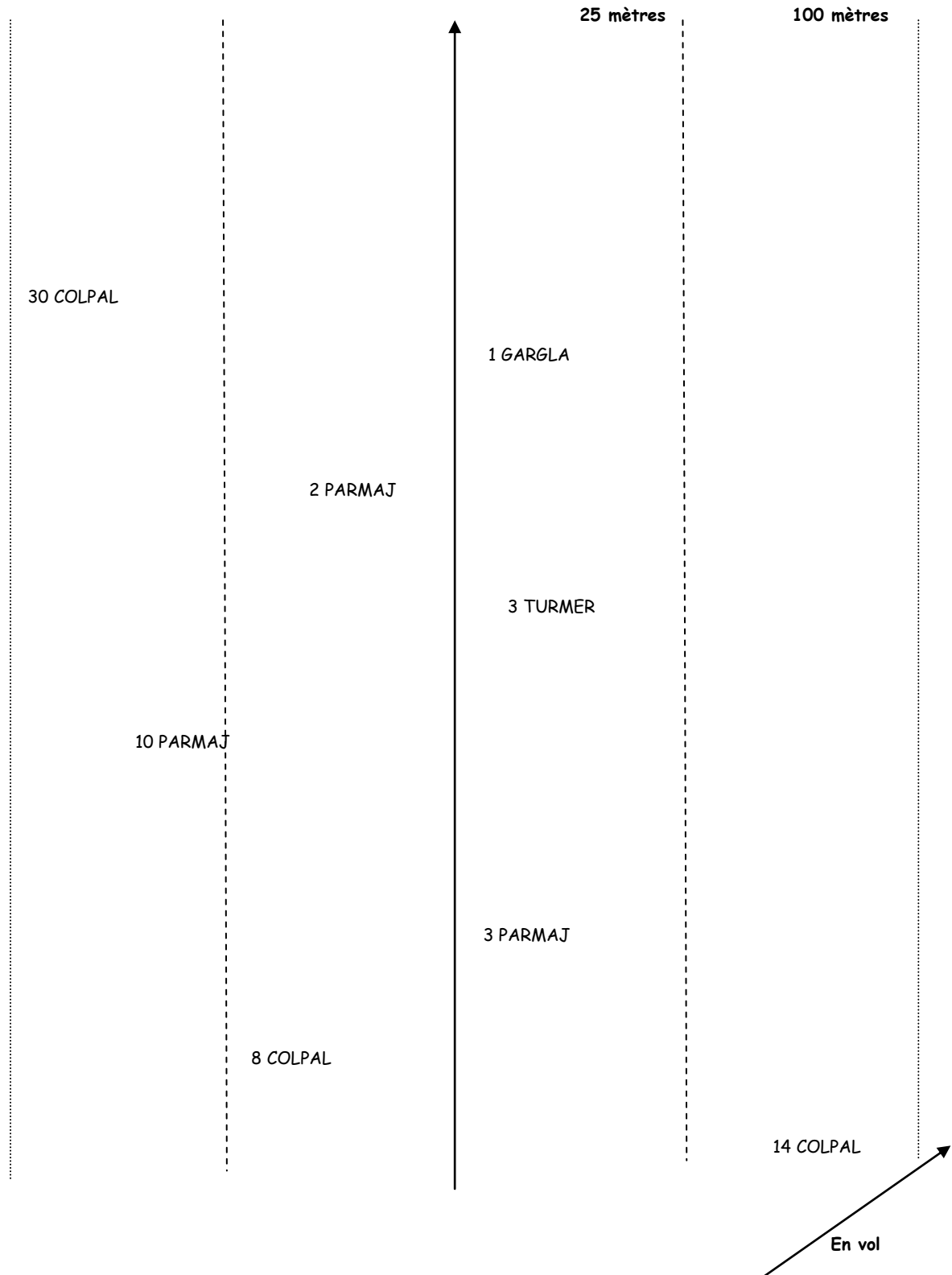
de fin :10 :15

Nuages : 1 Pluie : 1

Vent : 2

Neige : Non

Visibilité : 1



LES CODES HABITAT - STOC EPS et SHOC

Colonne 1	Col. 2	Col. 3	Col. 4
A. Forêt (arbres > 5m de hauteur)			
1 Feuillus	1 Semi-naturelle ou âges mélangés	1 Chêne	
2 Conifères	2 Plantation équienne	2 Hêtre	
3 Mixte (> 10% de chaque)	3 Plantation non-équienne	3 Erable	
	4 Plantation mâturation (> 10m de haut)	4 Châtaignier	
	5 Jeune plantation (5-10m)	5 Autre essence feuillue	
	6 Parc (arbres éparses et prairies)	6 Sapin	
	7 Sous-bois dense	7 Epicéa	
	8 Sous-bois modéré	8 Pin	
	9 Sous-bois éparse	9 Mélèze	
	10 Bois mort présent	10 Autre essence conifère	
	11 Bois mort absent	11 Autre essence	
B. Buissons (ou jeune forêt < 5m de hauteur)			
1 Forêt de régénération	1 Feuillus	1 Surtout grands (3-5 mètres)	
2 Buissons calcicoles	2 Conifères	2 Surtout petits (1-3 mètres)	
3 Lande	3 Mixte (10% de chaque)	3 Sous-bois dense	
4 Jeune taillis	4 Buissons feuillus de marais	4 Sous-bois modéré	
5 Nouvelle plantation	5 Buissons conifères de marais	5 Sous-bois éparse	
6 Coupe « à blanc »	6 Buissons mixtes de marais	6 Fougères	
7 Autres	7 Feuilles persistantes	7 Pâturé	
	8 Garrigue		
	9 Maquis		
C. Pelouses, marais et landes			
1 Pelouse calcaire sèche	1 Haies avec arbres	1 Non pâturé	
2 Lande herbacée	2 Haies sans arbres	2 Pâturé	
3 Lande de bruyère	3 Lignes d'arbres sans haie	3 Foin	
4 Pelouse humide naturelle	4 Autre limite de terrain	4 Beaucoup de fougères	
5 Autres pelouses sèches	(mur, fossé...)		
6 Pelouse inondée/marais pâturé	5 Groupe isolé de 1-10 arbres		
7 Roselière	6 Pas de haie		
8 Autres marais ouverts	7 Montagne		
9 Marais salants	8 Digue		
10 Tourbières			
11 Marais salé			
D. Milieux agricoles			
1 Prairie cultivée	1 Haies avec arbres	1 Non pâturé	
2 Prairie non cultivée	2 Haies sans arbres	2 Pâturé	
3 Mixité prairie / cultures	3 Ligne d'arbres sans haie	3 Céréales	
4 Grandes cultures	4 Autre limite de terrain	4 Maïs	
5 Verger / vignes / maraîchers	(mur, fossé...)	5 Tournesol	
6 Autres types de cultures	5 Groupes isolés de 1-10 arbres	6 Colza	
	6 Cour de ferme, basse-cour	7 Cultures à racines	
	7 Pas de haie	8 Sol nu	
		9 Autres cultures	
		10 Rizières	

E. Milieux bâtis ou urbanisés

1 Urbain	1 Bâtiments	1 Industriel
2 Suburbain	2 Jardins	2 Résidentiel
3 Rural	3 Parcs municipaux, zones de loisirs	3 Beaucoup d'arbres
	4 Traitement des eaux urbaines	4 Peu d'arbres
	5 Près d'une route (< 50 mètres)	5 Grande surface de jardins (> 450m ²)
	6 Près d'une voie de chemin de fer (< 50 mètres)	6 Moyenne surface de jardins (100 - 450 m ²)
	7 Décharge d'ordures	7 Faible surface de jardins (< 100 m ²)
		8 Beaucoup de buissons
		9 Peu de buissons

F. Milieux aquatiques

1 Mare (moins de 50 m ²)	1 Non utilisé/non perturbé	1 Eutrophique (eau verte)
2 Petit étang (50 - 450 m ²)	2 Sports nautiques	2 Oligotrophique (eau claire, peu d'algues)
3 Lac/réservoir (berges naturelles)	3 Pêche à la ligne	3 Dystrophique (eau noire)
4 Réservoir (berges non naturelles)	4 Activité industrielle	4 Bigarré (eau claire, beaucoup d'algues)
5 Carrière de gravier, de sable...	5 Traitements d'eaux usées	5 Courant faible / moyen
6 Ruisseau (< 3m de largeur)	6 Autres dérangements	6 Courant fort
7 Rivière (3m < largeur < 10m)	7 Activité industrielle	7 Dragué
8 Fossé inondé (< 2m de largeur)	8 Petites îles	8 Non dragué
9 Petit canal (2 - 5m. de largeur)		9 Rives nues
10 Grand canal (> 5m de largeur)		10 Rives avec végétation
11 Eaux saumâtres (salins, lagunes...)		11 Rives avec falaise
12 Fleuve / rivière large (> 10m)		

G. Rochers terrestres ou côtiers

1 Falaise	1 Montagne	1 Roche nue
2 Eboulis, pente rocheuse	2 Pas en montagne	2 Végétation basse présente (mousses, lichens...)
3 Pavement calcaire	3 Bord de mer	3 Graminées présentes
4 Autres sols rocheux	4 Fort dérangement par l'homme (grimpeurs, promeneurs...)	4 Buissons présents
5 Carrière		
6 Mine / abîme / terril		
7 Grotte		
8 Dune		

LES CODES METEO

Couverture nuageuse	Pluie	Vent	Visibilité
0 - 33% = 1	Absente = 1	Absent = 1	Bonne = 1
33 - 66% = 2	Bruine = 2	Faible = 2	Modérée = 2
66 - 100% = 3	Averses = 3	Moyen = 3	Faible = 3

EXEMPLES DE CODIFICATION DES HABITATS

Vous pouvez saisir 2 habitats pour chaque transect : 1 principal et 1 secondaire

Chaque habitat doit être codé comme suit :

- Colonnes 1 et 2 : remplir avec les codes de la colonne 1 (1 lettre) et de la colonne 2 (un chiffre).
- Colonnes 3 et 4 : remplir avec les codes des colonnes 3 et 4 respectivement (2 possibilité pour chaque).

N° point Ou transect	Habitat principal						Habitat secondaire					
	1	2	3		4		1	2	3		4	
1	D	4	1	4	3	8						
2	A	1	1	8	2	11	D	2	7		2	
3												



H. Principal D4-14-38 : Grandes cultures + haies d'arbre et mur + céréales et sol nu



H. Principal A1-18-211 : Forêt feuillus + Semi-naturelle et sous-bois modéré + Hêtre et autres essences
H Secondaire C4--2 : Prairie non cultivée + pas de haie + pâturée